

Du Deux Mai — an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d' Joseph Robert Crouchet
 né à la Garde le quatre brier à dix heures du matin fils de Jean Baptiste Barthélémy Crouchet profession d' garde âgé de quatre ans, domicilié à la Garde et de Alexandrine Justine Claire Boite âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à Jean

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le Père Jean Baptiste Barthélémy Crouchet père l'enfant — âgé de quatre ans, profession d' garde domicilié à la Garde à la parroisse de Notre-Dame de la Garde

Premier témoin, Joseph Crouchet — âgé de vingt ans, profession d' garde domicilié à la Garde
 Second témoin, Jean Wiltshier — âgé de vingt ans, profession d' garde domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Augustin Agnès maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont vu et ont signé, à l'exception du second témoin, qui a signé avec moi.

Wiltshier Agnes

Du Quatre Mai — an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d' Marie Louise Blane
 née à la Garde le quatre brier à une heure du matin fille de Antoine Blane profession d' cultivateur âgé de quatre ans, domicilié à la Garde et de Marie Justine Bernier âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à Jean

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le Père Antoine Blane père de l'enfant — âgé de quatre ans, profession d' cultivateur domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Augustin Agnès — âgé de vingt ans, profession d' cultivateur domicilié à la Garde
 Second témoin, Jean Bernier — âgé de vingt ans, profession d' cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Augustin Agnès maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont vu et ont signé, à l'exception du second témoin, qui a signé avec moi.

Agnes Bernier

Du Cinq Mai — an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d' Charles Joseph Boite
 né à la Garde le quatre brier à dix heures du matin fils de Jean Justine Boite profession d' garde âgé de quatre ans, domicilié à la Garde et de Charlotte Bernier âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à Jean

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le Père Jean Justine Boite père de l'enfant — âgé de quatre ans, profession d' garde domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Justine Boite — âgé de quatre ans, profession d' garde domicilié à la Garde
 Second témoin, Jean Wiltshier — âgé de vingt ans, profession d' garde domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Augustin Agnès maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont vu et ont signé, à l'exception du second témoin, qui a signé avec moi.

Boite Wiltshier Agnes

Du Cinq Mai — an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d' Marie Antoinette Boite
 née à la Garde le quatre brier à deux heures du matin fille de Antoine Boite profession d' cultivateur âgé de quatre ans, domicilié à la Garde et de Charlotte Bernier âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée à Jean

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le Père Antoine Boite père de l'enfant — âgé de quatre ans, profession d' cultivateur domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Baptiste Bernier — âgé de quatre ans, profession d' cultivateur domicilié à la Garde
 Second témoin, Jean Augustin Agnès — âgé de vingt ans, profession d' cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Augustin Agnès maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont vu et ont signé, à l'exception du second témoin, qui a signé avec moi.

Agnes Bernier



N° 33
Boite

N° 36
Boite